



Charte VeloPark.be

VeloPark.be est la plateforme d'information open data relative aux parkings pour vélos en Belgique (Flandre, Bruxelles et Wallonie). Cette charte rassemble les propriétaires/gestionnaires de parkings pour vélos, les pouvoirs publics locaux, les associations cyclistes et Fietsberaad Vlaanderen. Ils veillent ensemble à l'élaboration, à l'utilisation et au développement ultérieur de VeloPark.be. En outre, ils respectent les principes suivants pour continuer à développer VeloPark.be comme plateforme centrale et d'appui pour les applications numériques en matière de parkings pour vélos.

1. Les signataires de cette charte reconnaissent que l'offre de parkings de qualité et résistants aux vols constitue une partie essentielle d'une politique vélo solide. Une offre adéquate en matière de parkings, tant dans les zones résidentielles qu'en différents autres lieux (nœuds intermodaux, lieux de travail, commerces, lieux de détente) favorise l'utilisation quotidienne du vélo.
2. Les signataires favorisent une communication orientée clients avec les cyclistes et s'engagent à publier les données des parkings qu'ils gèrent sur leur site Internet conformément aux spécifications Velopark.be. En cas de modifications, les informations seront adaptées le plus rapidement possible.
3. Les signataires soutiennent la centralisation des données publiées par Velopark.be. En outre, ils déclarent que les données peuvent être diffusées librement par Velopark.be et qu'elles peuvent être utilisées par des tiers comme données ouvertes (conformément à la charte de open data de Smart Flanders).
4. Les villes et communes recommandent l'utilisation de VeloPark.be auprès de tiers, de même que l'utilisation du modèle correspondant et le partage de données ouvertes relatives aux parkings pour vélos. Elles font office de gestionnaire local des informations relatives aux parkings et s'engagent à traiter les parkings mentionnés conformément au modèle dans les 10 jours ouvrables.
5. Les signataires participent activement à la concertation, au développement ultérieur et à l'élaboration d'un modèle économique pour VeloPark.be. Cela implique notamment le développement d'un service d'enregistrement et de paiement dans les parkings pour vélos et l'optimisation et l'élargissement du modèle (conditions, règlement, etc.).